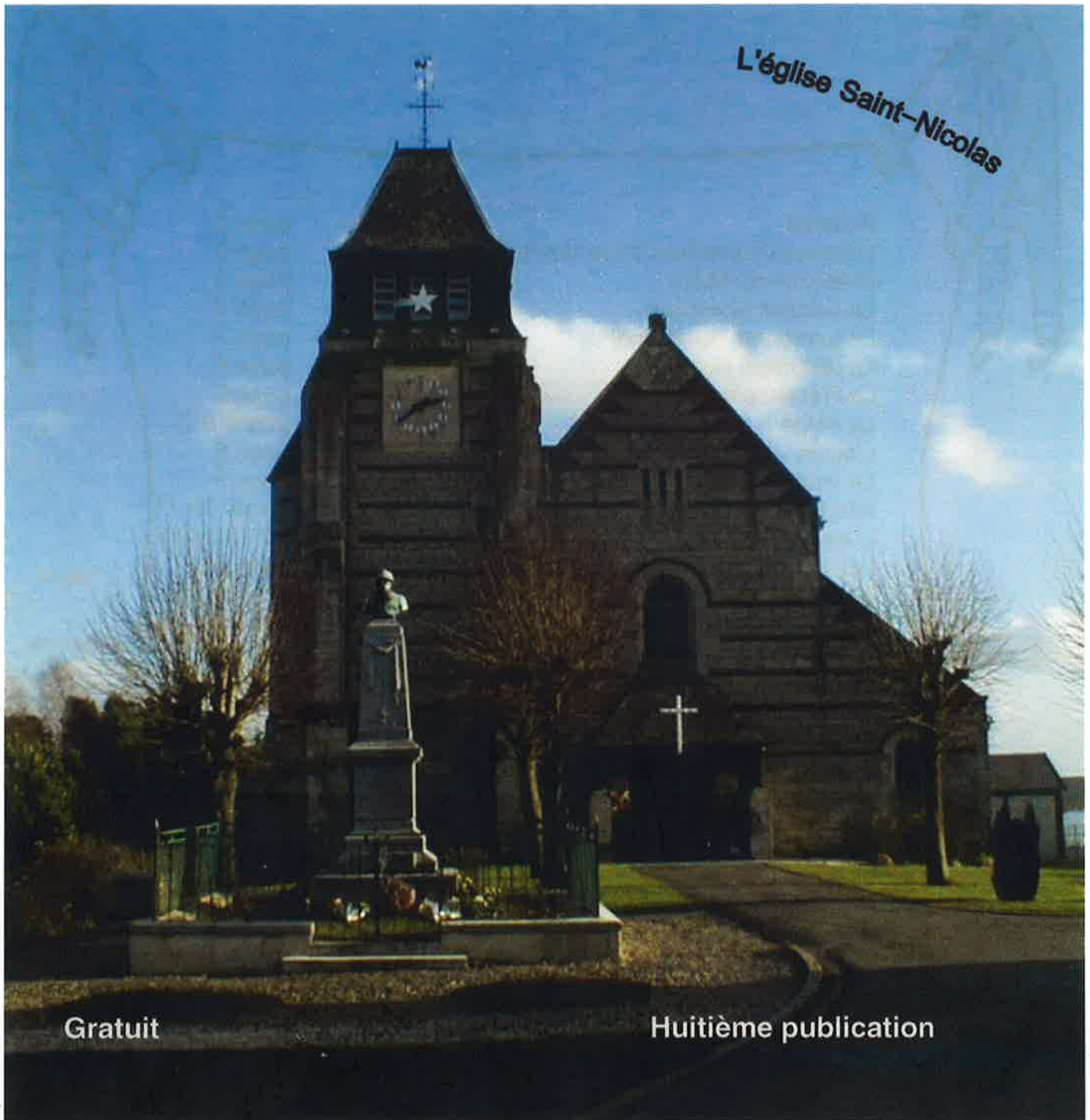


Le Ronssoyen

L'église Saint-Nicolas



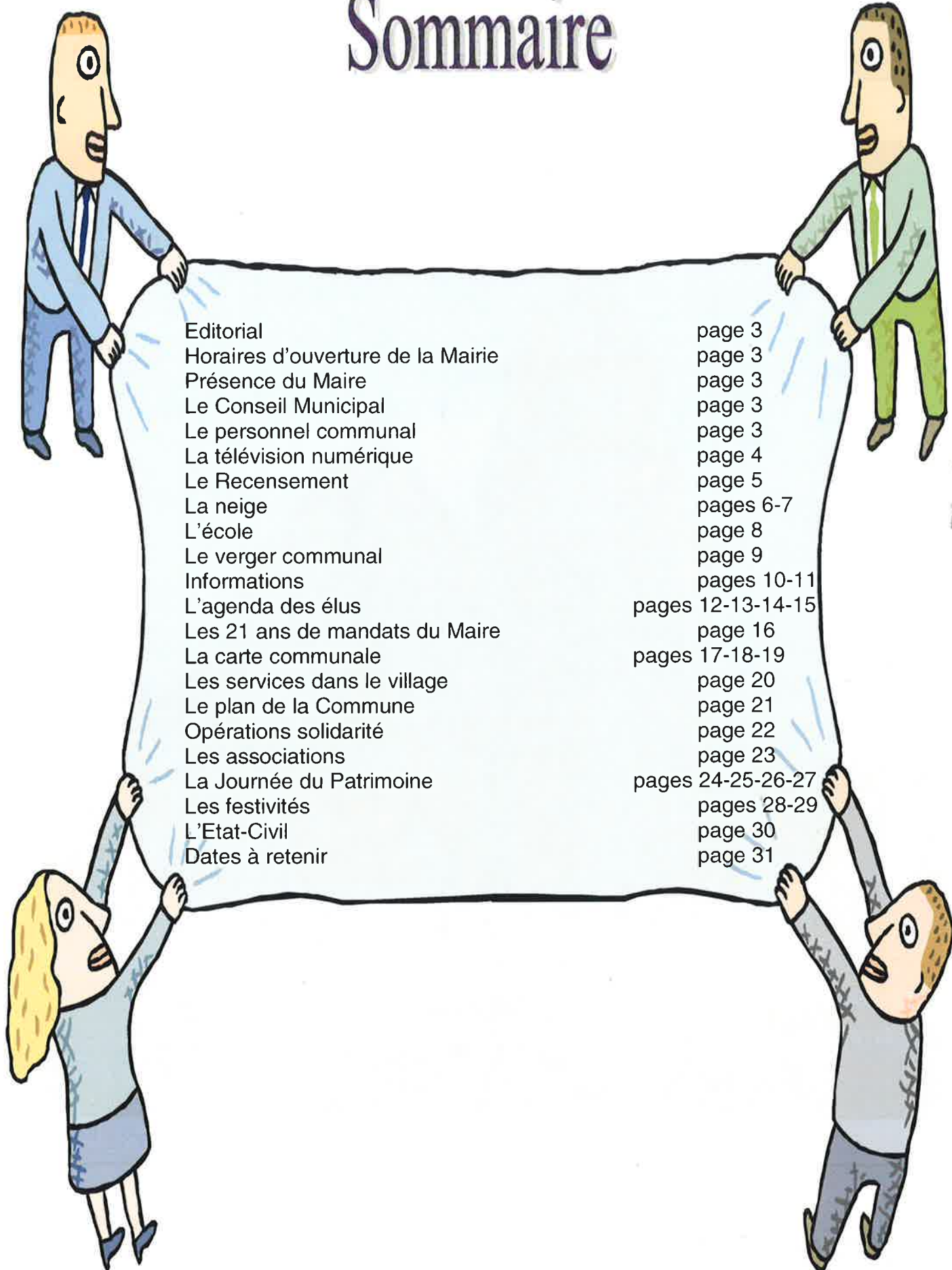
Gratuit

Huitième publication

Mairie 7 Rue Charles de Gaulle 80740 LE RONSSOY
Téléphone et Fax : 03 22 86 63 09
Adresse e-mail : mairie-le-ronssoy@orange.fr

I.P.N.S

Sommaire



Editorial	page 3
Horaires d'ouverture de la Mairie	page 3
Présence du Maire	page 3
Le Conseil Municipal	page 3
Le personnel communal	page 3
La télévision numérique	page 4
Le Recensement	page 5
La neige	pages 6-7
L'école	page 8
Le verger communal	page 9
Informations	pages 10-11
L'agenda des élus	pages 12-13-14-15
Les 21 ans de mandats du Maire	page 16
La carte communale	pages 17-18-19
Les services dans le village	page 20
Le plan de la Commune	page 21
Opérations solidarité	page 22
Les associations	page 23
La Journée du Patrimoine	pages 24-25-26-27
Les festivités	pages 28-29
L'Etat-Civil	page 30
Dates à retenir	page 31

**OUVERTURE DE LA MAIRIE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 16H30 à 18H00**



**Monsieur le Maire
est présent du
lundi au jeudi aux
heures d'ouverture**

L'équipe municipale

Maire : BRAY Michel

Adjoints : GUIDE Bernard
DUCATTEAU Jean-François
DRANCOURT Michel

Conseillers :

MOIRET Audrey
CHEVAL Hélène
SAVARY Franck
BRIHAY Jean-Jacques
LAGACHE Serge
DERMY Olivier
CAZE Aurélien
CARDON Danièle
FLAMENT Françoise
LEMAIRE Jean-Claude (décédé)

Le personnel communal

Secrétaire : SALLIER Marie-Ange

Agent d'entretien :

SERY Jean-Jacques

**Agent Spécialisé des Ecoles
Maternelles (ATSEM) :**

LEROY Christiane

**Contrats d'Accompagnement
dans l'Emploi :**

ANSEL Noël et SERY Agnès

Editorial

Nous venons de vivre, à la veille de Noël, un épisode hivernal rigoureux et neigeux qui a paralysé les communications routières entre les villages.

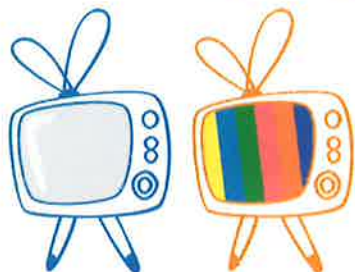
La solidarité a joué à fond dans notre village, et je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies pour adoucir cette épreuve.

Les investissements réalisés depuis des années pour installer des commerçants ont permis d'être un peu autonomes. Ceci doit nous conforter pour l'installation future d'un boucher-charcutier-traiteur. J'y travaille avec le Conseil Municipal et la Chambre des Métiers. N'oublions pas toutefois qu'il faut une fréquentation quotidienne et assidue de ces commerçants pour assurer leur pérennité.

Il n'est jamais trop tard donc l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011 pour vous-même et pour ceux qui vous sont proches.

Le Maire

Tous au numérique !



Dans la nuit du 1^{er} au 2 Février 2011, les anciens émetteurs analogiques TV seront définitivement éteints.

Le 2 Février 2011, la Picardie passera à la télévision numérique.

Il ne faut pas nécessairement changer sa télé.



Si le téléviseur date d'avant mars 2008, il faut lui ajouter un adaptateur TNT, à brancher sur la prise péritel.



Pour les télédatant d'après mars 2008, l'adaptateur est intégré. Il est néanmoins conseillé de s'assurer que l'antenne râteau est assez puissante, car peut-être faudra-t-il lui ajouter un amplificateur ou devoir la changer.

**Vous avez plus de 70 ans ?
Ou vous souffrez d'un handicap
égal ou supérieur à 80 % ?**

Une aide au branchement existe.

A votre demande et gratuitement, une personne spécialement formée au branchement de l'adaptateur, à la re-mémorisation des chaînes et/ou à l'utilisation d'une éventuelle télécommande est envoyée à votre domicile.

Un numéro d'appel

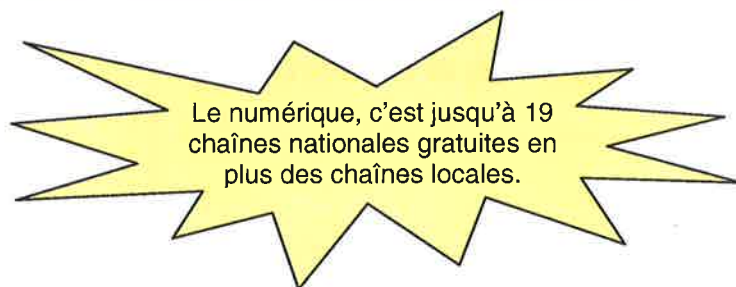
(numéro non surtaxé,
prix d'un appel local)

0 970 818 818

www.tousaunumerique.fr

**Du lundi au samedi
De 8h00 à 21h00**

Pour les dossiers de demandes d'aides, adressez-vous à la Mairie !



Le numérique, c'est jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites en plus des chaînes locales.

Combien ça coûte ?

Un adaptateur TNT simple coûte **de 20 à 50 €**.

Si vous voulez enregistrer et regarder un autre programme en même temps, il vous faut un adaptateur double tuner (**de 50 à 100 €**).

L'antenne pourra être à amplifier ou à réorienter et, suivant les cas, être à changer.

Le coût d'une réorientation et vérification d'antenne râteau peut coûter **de 80 à 120 €**.

Si la télé est trop ancienne et ne possède pas de prise péritel, il faudra en acheter une nouvelle.

Les aides financières

Des aides existent pour les foyers exonérés de la redevance télé, sous conditions de ressources :



Une aide à la réception d'un montant maximal de 250 € pour l'acquisition d'un mode de réception de la télévision numérique alternatif à l'antenne râteau ou l'antenne intérieure : installation d'une réception par satellite, souscription d'un abonnement au câble, au satellite numérique, à une offre ADSL ou à la fibre optique.



Une aide à l'équipement d'un montant de 25 € maximum, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou d'un abonnement au câble, au satellite numérique, à la télé par ADSL ou par la fibre optique.



Une aide à l'antenne d'un montant maximum de 120 € pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure.

Attention : il faut conserver les originaux des factures et des tickets de caisse !

Le recensement



Le recensement a lieu tous les 5 ans. Il se déroule dans notre Commune du Jeudi 19 Janvier au Samedi 19 Février 2011.

Les agents recenseurs nommés à Le Ronssoy sont Mesdames BERTRAND Jésusina et GUIDE Nadine. Elles sont porteuses d'une carte officielle visée par la Mairie. Le coordonnateur du recensement est la secrétaire de Mairie.

L'agent recenseur vient chez vous et vous remet deux questionnaires :

- une feuille de logement par foyer
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous.

Cette année, vous serez également invités à répondre à l'enquête « *Famille et Logement* », qui concerne pour Le Ronssoy les hommes de 18 ans et plus.

Si vous le souhaitez, votre agent peut vous aider à compléter vos questionnaires. Sachez que les données restent confidentielles.

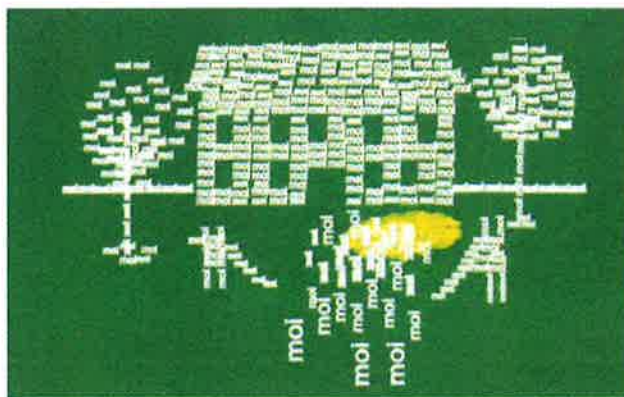
A quoi sert le recensement ?

- Il permet de connaître la population ;
- Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. ;
- Il apporte des informations sur le nombre de logements.

Les résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipement collectif, comme les écoles, les hôpitaux, les pharmacies.

Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises, à mieux estimer les disponibilités de main d'œuvre.

Ils sont également très utiles aux associations pour répondre au mieux aux besoins de la population.





En hiver, qui doit faire quoi ?

Les sociétés concessionnaires telles que la SANEF, la SAPRR, les ASF, ... déneigent les autoroutes payantes.



La DDE dégage les routes nationales et les autoroutes gratuites.

Le Conseil Général a la responsabilité des routes départementales. La Communauté de Communes a elle une convention avec deux entreprises pour déneiger les routes départementales.



Les propriétaires et les locataires débloquent leurs trottoirs. La Mairie s'occupe des lieux publics et des voies communales.

En dessous de moins 3 degrés, le sel n'a aucun effet !!!

Quel hiver !!!

La période des fêtes n'a guère été réjouissante pour beaucoup d'entre nous. Les montagnes de neige, les routes coupées de toutes parts, les personnes seules et souvent âgées qui n'ont pas pu être en famille...

Et pourtant, pour éclairer ces jours sombres :

la mobilisation et la solidarité

Des Adjoints :

- Jean-François DUCATTEAU, qui a entrepris de déneiger les routes du village et qui a aidé son épouse dans sa tournée de soins à domicile en tant qu'infirmière. (A l'avenir, nous serons plus indulgents envers les agriculteurs quand ils saliront les routes en période de labour);
- Bernard GUIDE et son épouse, qui sont allés apporter du pain aux personnes âgées ;
- Michel DRANCOURT, qui s'est occupé du réapprovisionnement en sel ;

De ronssoyens qui, au lieu de rester oisifs et d'imputer la situation aux uns et aux autres, ont choisi de tendre la main à leurs voisins.

A toutes ces personnes, la Commune adresse un grand merci !

et un heureux événement

Notre Conseiller Municipal Olivier DERMY et son épouse Virginie sont parvenus après maintes péripéties et avec l'aide des pompiers et de particuliers, à la maternité de Péronne où Justine a vu le jour le 23 Décembre 2010.

Les jours sont à présent plus cléments et Maxime peut tenir son rôle de grand frère. Nous leur adressons toutes nos félicitations !



HIVERS RIGOUREUX

Pour ceux dont la mémoire est défaillante :

- ➔ Janvier-Février 1968 : 15 jours d'intempéries, routes impraticables.
- ➔ Du 31 Décembre 1978 au 1^{er} Janvier 1979 : importantes chutes de neige, routes impraticables.

La température passe de + 11° à - 10°.

- ➔ Janvier 1986 : Record de froid sur le Nord de la France, chutes de neige importantes.

- ➔ Du 31 Décembre 1995 au 1^{er} Janvier 1996 : - 19° le jour du réveillon.

Hivers subis sans trop de grogne et avec fatalisme par tout le monde. Il faut dire qu'aujourd'hui, nous sommes beaucoup voituro-dépendants.


L'école de Le Ronsoy



Nous avons la chance d'avoir une équipe d'enseignantes jeunes et dynamiques dont les actions sont unanimement reconnues au sein de leur profession et auprès des parents.

De nombreux postes d'enseignants vont être supprimés à la rentrée 2011-2012. Aucune école n'est à l'abri, il faut que les parents d'élèves en soient conscients ! Vous habitez Le Ronsoy, il est de votre devoir de scolariser vos enfants dans notre école.

Des assistantes maternelles compétentes, dont vous trouverez ci-dessous la liste sont là pour les accueillir hors temps scolaires. Ces assistantes maternelles sont des professionnelles de garde, d'accueil et d'éveil des tout-petits et des enfants. Elles ont suivi une formation, à l'issue de laquelle le Conseil Général leur a délivrées un agrément (garantie de sérieux et de qualité).

Nom	Adresse	Agrément pour	
CARRE Sonia	6 Place Clémenceau	2	0 – 11 ans
CAZE Céline	3 Rue Charles de Gaulle	4	2 de 0 – 6 ans 2 de 2 – 6 ans
FLAMENT Jennifer	9 Rue Notre-Dame	2	0 – 6 ans
LONGUEMART Elza	4 Rue Jean Jaurès	4	3 de 0 – 6 ans 1 de 2 – 6 ans
SAUVAGE Pâquerette	4 Rue du 14 juillet	2	0 – 11 ans
TRILLARD Sylvie	2 Rue Marcel Léger	2	3 – 11 ans
WERY Sabine	16 Rue Max Cottrelle	3	2 de 0 – 11 ans 1 de 4 – 11 ans

Un projet innovant soude les générations



L'idée a germé, dans l'esprit du Conseil Municipal, de planter un verger communal dans la pâture jouxtant l'école.

Appuyé par **Michel Boulogne** et le **Conseil Général de la Somme**, ce projet a pu voir le jour en novembre, mois propice aux plantations car qui ne connaît pas l'adage : « à la *Sainte Catherine*, tout bois prend racine ! ».

Les employés de commune, aidés de Monsieur le Maire, d'élus et de parents, ont préparé le terrain. Il s'est ensuite mis en place un partenariat avec l'école afin de procéder à la plantation de 80 arbres fruitiers mi-tiges (*pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers*). L'idée était d'assurer la pollinisation entre espèces et de récolter des fruits toute l'année.



Chaque enfant a été nommé parrain d'un arbre, charge lui incombant d'en prendre soin dans sa vie d'enfant et sa future vie d'adulte, en sensibilisant également les futurs élèves de l'école.

Cueillettes, colis pour les personnes âgées et/ou nécessiteuses, fabrication de confitures, tartes pour la fête du village,... les idées ne manquent pas pour pérenniser ce geste écologique, solidaire et intergénérationnel.



Infos diverses

Assainissement



Monsieur Jacques BOULOGNE, Maire de Templeux-le-Guérard, qui a assisté à une réunion avec Noréade, nous a rapporté que le projet d'assainissement était maintenu pour 2011-2012.

La station d'épuration sera implantée sur la parcelle ZD 51, actuellement propriété de Monsieur CAMPAGNE, exploitant agricole. Un échange de terres entre la Commune de Le Ronssoy et Monsieur Campagne est en cours.

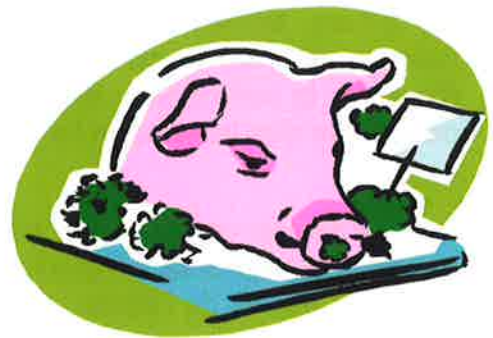
La station d'épuration sera dimensionnée sur la base du poids de la population des habitations situées en zone d'assainissement collectif. Des études de sol ont récemment été réalisées par la Société FONDASOL, dans le cadre de l'instruction au titre de la Loi sur l'eau. Le terrain, très perméable, est favorable aux travaux envisagés.

Projet Boucherie-Charcuterie-Traiteur

Monsieur le Maire et ses Adjointes ont eu plusieurs entrevues avec la Chambre des Métiers et un couple désirant développer une affaire dans la Commune de Le Ronssoy.

Un architecte a été choisi pour étudier la faisabilité de ce projet.

Le dossier va être présenté pour l'obtention d'aides auprès du FISAC, du Conseil Général de la Somme et du Conseil Régional de Picardie.



Info gaz naturel

Une réunion s'est tenue en Mairie le 17 Janvier 2011 avec Monsieur Christophe DUFOUR et Marie-Line BARRY de la SICAE de la Somme et du Cambrasis pour une éventuelle desserte en gaz de la Commune de Le Ronssoy.

Une réunion publique est prévue le Mercredi 16 Février 2011 à 18h00.

Nous souhaitons vous y voir nombreux.

Vous pourrez évoquer votre éventuel raccordement.

Carte Communale

Une réunion publique est prévue le Lundi 7 Mars 2011 à 18h00.

Une information complémentaire sera donnée.



Infos Commune



Les tarifs des locations de Salles restent inchangés pour 2011.

Pour la location de la Salle des Fêtes, vous pouvez à présent, moyennant **20 € supplémentaires**, bénéficier d'un **lave-vaisselle**. Les produits, de gamme professionnelle, sont fournis.

Le ramassage des poubelles vertes reprendra en Avril 2011.



Depuis notre septième édition du *Ronssoyen*, nous utilisons du papier 100 % recyclé !



Info courrier

Changement récent

Quand vous postez votre courrier, faites attention !

Mettez les lettres :

- Pour la Somme et l'Aisne, du côté gauche ;
- Pour les autres destinations, du côté droit.

Mot de Monsieur DOUAY Laurent, Président de l'Association de danse :

« L'association UNYDANSE remercie Monsieur le Maire et ses Conseillers Municipaux de nous avoir permis de proposer une animation afin de récolter des dons pour le Téléthon.

Krystel DEWEZ, animatrice, ainsi que le président Monsieur Laurent DOUAY et les membres du bureau, tiennent à féliciter tous les élèves de l'association qui ont participé à cette manifestation en présentant leur spectacle, malgré la neige et le froid.

*Association UNYDANSE
Le Président »*

« Que peut donc faire un élu ? »



Mais que font vos élus ? Un léger aperçu de l'ANNEE 2010...

Date	Heure	Sujet	Qui ?
Mercredi 6 Janvier	11h00	Réunion pour le Gaz	Maire et adjoints
Mercredi 13 Janvier	16h00	Rendez-vous concernant le bordurage du Bois de Le Ronsoy	Le Maire
Jeudi 14 Janvier	16h30	Rendez-vous avec la Chambre des Métiers et Page 9 pour la reprise du Café de Le Ronsoy	Maire et adjoints
Jeudi 14 Janvier	18h30	Vœux à la Sous-Préfecture	Le Maire
Lundi 18 Janvier	17h00	Réunion de la Commission des Travaux	Commission
Lundi 18 Janvier	16h00	Réunion du Comité Journal	Comité
Lundi 25 Janvier	14h00	Rendez-vous pour la création de l'Agence Postale Communale	Le Maire
Lundi 25 Janvier	18h00	Vœux à la Communauté de Communes	Tout le Conseil
Mardi 26 Janvier	14h00	Assemblée Générale du Club des Aînés	Le Maire
Mercredi 27 Janvier	16h00	Rendez-vous concernant le bordurage du Bois de Le Ronsoy	Le Maire
Jeudi 28 Janvier	14h00	Rendez-vous avec la DDE pour le projet de Lotissement	Maire et adjoints
Vendredi 29 Janvier	14h00	Galette des Rois des Aînés avec les enfants des Ecoles	Tout le Conseil
Jeudi 4 Février	15h45	Constat des Assurances Mutuelles de Picardie concernant l'effraction à la Salle des Fêtes	Bernard GUIDE, Adjoint
Vendredi 5 Février	9h30	Rendez-vous avec le Sous-Préfet pour le Lotissement	Le Maire
Week-end des 6 et 7		Location de la Salle des Fêtes	Michel DRANCOURT, Adjoint
Jeudi 11 Février	19h00	Réunion du Conseil Municipal	Tout le Conseil
Week-end des 13 et 14		Location de la Salle des Fêtes	Michel DRANCOURT
Lundi 15 Février	11h00	Réunion à Amiens au Conseil Général de la Somme pour l'Assainissement	Le Maire
Lundi 22 Février	16h00	Rendez-vous pour la reprise du Café	Le Maire
Samedi 6 Mars	9h30	Rendez-vous chez Maître MERIAUX pour les Baux Ruraux	Le Maire
Lundi 8 Mars	16h30	Réunion avec Trocmé Vallart International	Le Maire
Mercredi 10 Mars	16h00	Rendez-vous pour le Projet de boucherie	Le Maire
Jeudi 11 Mars	16h00	Rendez-vous avec Page 9 pour les Dossiers FISAC et OPAH	Le Maire
Dimanche 14 Mars		ELECTIONS REGIONALES	Tout le Conseil
Mardi 16 Mars	17h00	Commission Communale des Impôts Directs	Commission
Jeudi 18 Mars	16h30	Rendez-vous pour le dommage subi aux bacs à fleurs fleurissant le village	Le Maire
Dimanche 21 Mars		ELECTIONS REGIONALES	Tout le Conseil
Lundi 22 Mars	17h00	Commission Municipale des Finances	Commission
Mercredi 24 Mars	16h30	Rendez-vous à Roisel avec le Trésorier Général du Trésor Public pour le Budget Communal	Le Maire
Dimanche 28 Mars		Course cycliste : Prix Max Cottrelle	Tout le Conseil
Mardi 30 Mars	16h00	Rendez-vous avec Astelle Architecture pour le projet d'Aménagement et d'accessibilité de la Mairie	Le Maire

Mercredi 31 Mars	18h00	Réunion du CCAS	Tout le CCAS
Mercredi 31 Mars	19h00	Réunion du Conseil Municipal	Tout le Conseil
Week-end des 3 et 4 Avril	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 5 Avril	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Vendredi 9 Avril	10h00	Rendez-vous avec la DDE pour la Carte Communale nécessaire au projet de lotissement	Maire et adjoints
Week-end des 10 et 11	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Week-end des 17 et 18	Location de la Salle des Fêtes		Serge LAGACHE, Elu
Lundi 19 Avril	18h00	Réunion à la Communauté de Communes	Le Maire
Mardi 20 Avril	16h00	Réunion avec Page 9	Maire et adjoints
Jeudi 22 Avril	15h30	Réunion avec l'UDAF et l'Assistante Sociale du Centre Médico-Social pour intervention auprès d'un concitoyen	Le Maire
Samedi 24 Avril	17h00	Mariage	Le Maire
Mardi 27 Avril	16h00	Rendez-vous chez Maître MENNECIER pour le Bail de l'Epicerie	Le Maire
Samedi 8 Mai	11h15	Commémoration du 8 Mai 1945	Tout le Conseil
Week-end des 8 et 9	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Mercredi 12 Mai	18h00	Réunion de la Commission des Fêtes	Commission
Mercredi 12 Mai	17h00	Réunion du Comité Journal	Comité
Week-end des 15 et 16	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Week-end des 22 et 23	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Week-end des 29 et 30	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Samedi 5 Juin	16h00	Mariage	Serge LAGACHE, Conseiller Délégué
Week-end des 5 et 6	Location de la Salle des Fêtes		Serge LAGACHE, Elu
Mardi 8 Juin	19h00	Réunion du Conseil Municipal	Tout le Conseil
Jeudi 10 Juin	19h00	Réunion à la Sous-Préfecture de Péronne	Le Maire
Samedi 12 Juin	9h00	Réunion de préparation des Journées du Patrimoine	Maire et Adjoints
Week-end des 12 et 13	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 14 Juin	17h30	Réunion à Roisel pour le tirage au sort des Communes désignées aux Jurys d'Assises	Le Maire
Lundi 14 Juin	18h00	Réunion à la Communauté de Communes	Le Maire
Mardi 15 Juin	15h30	Réunion de préparation aux auditions des Bureaux d'Etudes pour la Carte Communale	Maire et Adjoints
Mardi 15 Juin	18h00	Réunion à la Communauté de Communes	Le Maire
Mercredi 16 Juin	8h30	Auditions pour le choix du Bureau d'Etudes pour la Carte Communale	Maire et Commission
Jeudi 17 Juin	18h00	Réunion de Bureau à la Communauté de Communes	Le Maire
Samedi 19, Dimanche 20 et Lundi 21 Juin	FETE COMMUNALE		Tout le Conseil
Jeudi 24 Juin	17h00	Réunion avec le Trésorier Général du Trésor Public	Le Maire
Samedi 26 Juin	13h30	Mariage	Le Maire
Week-end des 26 et 27	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 28 Juin	16h00	Tirage au sort des Jurés d'Assises	Maire et Adjoints
Lundi 28 Juin	20h00	Réunion à la Communauté de Communes	Le Maire
Mardi 29 Juin	17h30	Conseil des Ecoles	Le Maire
Mercredi 30 Juin	9h30	Rendez-vous avec la DDE concernant la Carte Communale	Maire et Adjoints
Samedi 17 Juillet	16h30	Mariage	Bernard GUIDE

En Juillet	Plainte à la Gendarmerie et audition au Tribunal pour des effractions avec vol à la Commune		Jean-François DUCATTEAU
Mai, Juin et Juillet	3 plaintes à la Gendarmerie pour des vols avec effractions		Bernard GUIDE
Week-end des 17 et 18 Juillet, des 31 et 1 ^{er} Août, des 7 et 8 Août	Locations de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Samedi 28 Août	15h00	Mariage	Le Maire
Week-end des 28 et 29	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 30 Août	19h00	Réunion du Conseil Municipal	Tout le Conseil
Mardi 31 Août	9h30	Réunion de travail pour la Carte Communale	Maire et Adjointes
Jeudi 2 Septembre	16h00	Réunion pour les logements communaux	Maire et Adjointes
Lundi 6 Septembre	16h00	Réunion pour les logements communaux	Maire et Adjointes
Lundi 6 Septembre	18h00	Réunion de Bureau à la Communauté de Communes	Le Maire
Jeudi 9 Septembre	18h00	Réunion à la Communauté de Communes pour les Maisons Médicales	Le Maire
Vendredi 10 Septembre	18h00	Réunion pour les Journées du Patrimoine	Maire et Adjointes
Samedi 11 Septembre	15h00	Mariage	Le Maire
Week-end des 11 et 12	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Mercredi 15 Septembre	17h00	Cérémonie de naturalisation à la Préfecture d'Amiens	Le Maire
Samedi 18 Septembre	JOURNEE DU PATRIMOINE		Tout le Conseil
Jeudi 23 Septembre	17h30	Réunion à Péronne avec le Sous-Préfet	Le Maire
Vendredi 24 Septembre	9h00	Rendez-vous avec Astelle Architecture pour le projet d'Aménagement et d'accessibilité de la Mairie	Maire et Adjointes
Week-end des 2 et 3 Octobre	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 4 Octobre	18h30	Réunion à la Communauté de Communes pour les Maisons Médicales	Le Maire
Mardi 5 Octobre	19h00	Réunion du Conseil Municipal	Tout le Conseil
Samedi 9 Octobre	Matin	Opération Brioches au profit des Papillons Blancs	Maire et Conseillers
Week-end des 9 et 10	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 11 Octobre	17h30	Réunion à Roisel avec la FDE	Le Maire
Jeudi 14 Octobre	9h00	Réunion de travail pour la Carte Communale	Maire et Adjointes
Vendredi 15 Octobre	9h00	Rendez-vous avec Astelle Architecture pour le projet d'Aménagement et d'accessibilité de la Mairie	Maire et Adjointes
Dimanche 17 Octobre	REPAS DES AINES		Tout le Conseil
Mardi 19 Octobre	18h00	Réunion avec les Associations pour préparer le Téléthon et le Calendrier des Fêtes 2011	Le Maire
Vendredi 22 Octobre	9h00	Rendez-vous avec Astelle Architecture pour le projet d'Aménagement et d'accessibilité de la Mairie	Maire et Adjointes
Week-end des 30 et 31 Octobre	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Jeudi 4 Novembre	14h30	Après-midi de travail avec Noréade pour l'Assainissement	Maire et Adjointes
Week-end des 6 et 7	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 8 Novembre	10h30	Rendez-vous avec la Chambre des Métiers pour le projet Boucherie	Maire et Adjointes
Mardi 9 Novembre	17h15	Conseil des Ecoles	Le Maire

Mardi 9 Novembre	18h30	Réunion à Roisel pour le calendrier cantonal	Aurélien CAZE, Elu
Jeudi 11 Novembre	10h30	Commémoration du 11 Novembre 1918	Tout le Conseil
Lundi 15 Novembre	19h00	Réunion du Conseil Municipal	Tout le Conseil
Mardi 16 Novembre	15H00	Réunion avec la DDE	Le Maire
Mercredi 17 Novembre	9h00	Réunion de travail pour la Carte Communale	Maire et Adjointes
Mercredi 17 Novembre	16h00	Rendez-vous avec le Service des Evaluations Domaniales d'Amiens	Le Maire
Jeudi 18 Novembre	20h00	Réunion de Bureau à la Communauté de Communes	Le Maire
Lundi 22 Novembre	16h30	Réunion pour le Café	Maire et Adjointes
Mardi 23 Novembre	15h30	Rendez-vous chez Maître Mériaux pour la signature d'un Bail pour un logement	Le Maire
Mercredi 24 Novembre	16h00	Entrevue avec Monsieur LEPLOMB pour l'état des lieux de l'école en vue de travaux	Le Maire
Jeudi 25 Novembre	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Vendredi 26 Novembre	9h00	Rendez-vous avec Astelle Architecture pour le projet de la Mairie	Le Maire
Dimanche 28 Novembre	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 29 Novembre	20h00	Conseil Communautaire à la Communauté de Communes	Le Maire
Jeudi 2 Décembre	17h00	Réunion pour le projet Boucherie	Maire et Adjointes
Samedi 4 Décembre	Journée du Télérthon		Tout le Conseil
Dimanche 5 Décembre	11h30	Commémoration de La Journée de l'Algérie	Tout le Conseil
Dimanche 5 Décembre	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 6 Décembre	10h30	Rendez-vous avec BR Ingénierie pour le lotissement	Maire et Adjointes
Lundi 6 Décembre	14h00	Rendez-vous avec le photographe de <u>Vivre en Somme</u> pour le Verger Communal	Le Maire
Lundi 6 Décembre	16h00	Réunion avec les Délégués Pour la révision des listes électorales	Le Maire
Mardi 7 Décembre	16h00	Réunion de travail pour la Carte Communale	Maire et Adjointes
Mercredi 8 Décembre	18h00	Réunion du CCAS	Tout le CCAS
Jeudi 9 Décembre	9h00	Rendez-vous avec le journaliste de <u>Vivre en Somme</u> pour le Verger Communal	Le Maire
Vendredi 10 Décembre	9h00	Réunion de travail pour la Carte Communale	Maire et Commission
Week-end des 11 et 12	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT
Lundi 13 Décembre	16h00	Rendez-vous avec un candidat à la reprise du Café	Maire et Adjointes
Jeudi 16 Décembre	9h30	Réunion avec un Architecte et la Chambre des Métiers pour le projet Boucherie	Maire et Adjointes
Vendredi 17 Décembre	14h00	Fête de l'Ecole	Tout le Conseil
Lundi 20 Décembre	19h00	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil
Vendredi 31 Décembre	Location de la Salle des Fêtes		Michel DRANCOURT



« J'aurais jamais imaginé qu'il y avait autant de boulot !!! »

Les réalisations depuis 1989

Cela fait maintenant 21 ans que j'ai l'honneur et le privilège d'être Maire de votre Commune. Vous redécouvrirez les réalisations effectuées avec l'aide des différents conseils municipaux durant ces années.

Nous avons préservé notre capital terres, œuvré pour nos entreprises, fait progresser notre capital immobilier.

Vos élus s'investissent pour faire de Le Ronssoy un exemple dans le Canton.

- Assainissement des eaux pluviales Trocmé Vallart International
- Installation de la boulangerie avec le FISAC
- Logement des boulangers
- Epicerie Relais Mousquetaires
- Achat de maison Rue Charles de Gaulle + rénovation + location
- Achat de maison Rue Eugène Leconte + rénovation + location
- Rénovation de la salle du Kano Club
- Rénovation des Ecoles
- Rénovation de 2 logements pour locations
- Route hors gel TVI avec parking d'accès aux camions
- Achat de 2 hectares de pâtures
- Achat de 2 hectares pour réserve foncière TVI
- Création de la Rue Ponthieux-Rigaux et du lotissement
- Rénovation de la Salle des Fêtes
- Agrandissement du Cimetière et enquête pour colombarium
- Installation d'un fabricant de tourtes
- Rénovation du CCAS
- Achat de 2 tracteurs et fourgons
- Vestiaires neufs du Terrain de football
- Rénovation avant location d'une maison léguée
- Réfection du toit de la boulangerie
- Etude de faisabilité pour l'installation d'un boucher-charcutier-traiteur
- Mise en place de l'école numérique
- Création de l'Agence Postale Communale
- Plantation d'un verger communal avec la participation des enfants des Ecoles
- Assainissement des eaux pluviales TVI et réfection de voirie
- Achat d'un lave-vaisselle professionnel pour la Salle des Fêtes

A noter :

- ↘ La toiture de l'Eglise sera refaite en 2011.
- ↘ Les démarches sont en cours pour l'installation d'un boucher-charcutier-traiteur

La carte communale

C'est la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) du 13 Décembre 2000 qui a donné le statut de document d'urbanisme aux cartes communales dont peuvent se doter les communes.

Pourquoi élaborer une carte communale ?

La carte communale est réservée aux petites communes qui ne sont pas couvertes par un POS (*Plan d'Occupation des Sols*) ou par un PLU (*Plan Local d'Urbanisme*). Elle permet de suspendre la règle de constructibilité limitée, en délimitant par une simple cartographie les secteurs constructibles et les secteurs où les constructions ne sont pas admises.

Dans les secteurs constructibles, l'application du RNU (*Règlement National d'Urbanisme*) permet délivrer les permis de construire sans règlement spécifique.

Qui prend l'initiative d'élaborer une carte communale ?

Le Maire conduit la procédure d'élaboration de la carte communale (*article R 124-4 du Code de l'Urbanisme*). Il recueille par délibération l'avis de son Conseil Municipal sur l'opportunité de l'élaboration d'une carte communale.

Comment élaborer une carte communale ?

(*articles L 124-1 et L 124-2 du Code de l'Urbanisme*)

- L'élaboration de la carte communale est réalisée par un bureau d'études sous l'autorité du Maire et des services de la Direction Départementale de l'Équipement mis à disposition de la collectivité.
- Le Préfet porte à la connaissance de la collectivité les dispositions particulières au territoire concerné, les servitudes d'utilité publique et fournit les études dont il dispose.
- Un dossier présentant la carte communale doit être constitué afin d'être soumis à enquête publique.
- La carte communale doit être ensuite approuvée par délibération du Conseil Municipal, puis transmise au Préfet en vue de son approbation par Arrêté Préfectoral.
- Enfin, certaines formalités doivent être accomplies pour que la carte communale ait un caractère exécutoire.

La composition du dossier et son contenu

(*articles R 124-1 et R 124-3 du Code de l'Urbanisme*)

- **Un rapport de présentation** qui analyse l'état initial de l'environnement, expose les prévisions de développement, explique les choix retenus par la collectivité et évalue les incidences.
- **Un ou plusieurs documents graphiques**, opposables aux tiers.

Le document graphique délimite :

- 1) Les secteurs constructibles où les constructions sont autorisées, avec le cas échéant les secteurs réservés à l'implantation d'activités, notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées ;
- 2) Les secteurs non constructibles où les constructions ne sont pas autorisées, secteurs qui peuvent être différenciés selon leur affectation dominante (*espaces agricoles ou espaces à protéger en raison de risques naturels par exemple*).

Dans ces secteurs sont admis les adaptations, changements de destination, réfections, extensions de constructions existantes, ainsi que les constructions et installations nécessaires aux équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

L'enquête publique

(*article R 124-6 du Code de l'Urbanisme*)

- Le Maire saisit le Président du Tribunal Administratif en vue de la désignation d'un commissaire-enquêteur.
- Le Maire, par Arrêté, met à l'enquête publique le projet de carte communale qui précise :
 - L'objet et les dates de l'enquête ;
 - Les nom et qualité du commissaire-enquêteur ;
 - Les modalités de déroulement de l'enquête : lieux, jours et heures où le public peut consulter le dossier, ainsi que les permanences du commissaire-enquêteur qui se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.
- 15 jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, le Maire publie un avis au public par voie d'affiches faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique. Cet avis fait aussi l'objet d'une insertion dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.
- Le même avis fait l'objet d'un rappel dans la presse dans les 8 premiers jours de l'enquête.
- A l'expiration du délai d'enquête, le registre est clos par le Maire et transmis au commissaire-enquêteur qui formule son avis et ses conclusions dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête.
- Le rapport du commissaire-enquêteur est tenu à disposition du public en Mairie pendant un an. Toute personne intéressée peut en obtenir communication.

La double approbation de la carte communale

(articles L 123-2 et R 124-7 du Code de l'Urbanisme)

Après enquête publique, la carte communale éventuellement adaptée en fonction des résultats de l'enquête est approuvée par délibération du Conseil Municipal.

La Délibération et le dossier sont transmis au Préfet aux fins d'approbation par Arrêté Préfectoral.

Depuis la Loi Urbanisme et Habitat du 2 Juillet 2003, le Préfet doit se prononcer dans un délai de 2 mois. A l'expiration de ce délai, il est réputé avoir approuvé la carte communale.

Publicité et information

La Délibération et l'Arrêté Préfectoral qui approuvent la carte communale font l'objet de mesures de publicité et d'information (*article R 124-8 du Code de l'Urbanisme*).

L'acte est affiché pendant un mois en Mairie.

Mention de cet affichage est insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

L'acte est publié au Recueil des Actes Administratifs.

La carte communale est tenue à disposition du public en Mairie, ainsi qu'en Préfecture (*article L 124-2 du Code de l'Urbanisme*).

Les effets de la carte communale

La carte communale entre en vigueur, sans délai de validité, dès l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité de la Délibération et de l'Arrêté Préfectoral (insertion, premier jour d'affichage).

Son opposabilité aux tiers est l'effet le plus important : le principe de constructibilité limitée étant suspendu, les demandes d'autorisations et d'occupations des sols doivent être instruites et les décisions prises sur le fondement de la carte communale.

Il n'y a pas de transfert de compétence en matière de délivrance des décisions individuelles d'occuper le sol au bénéfice du Maire, que si le Conseil Municipal a délibéré en ce sens lors de l'approbation de la carte.

A noter

Les consultations sont à prévoir de préférence avant que le projet de carte communale soit soumis à enquête publique.

L'article R 124-5 du Code de l'Urbanisme rappelle, qu'en application de l'article L 112-1 du Code Rural, le Maire doit consulter, lors de l'élaboration de la carte, le document de gestion de l'espace agricole et forestier, lorsqu'il existe.

Il convient de souligner qu'en cas de réduction des espaces agricoles, l'article L 112-3 du Code Rural prévoit que le Maire doit consulter la Chambre d'Agriculture, l'Institut National des appellations d'origines contrôlées et, le cas échéant, le Centre Régional de la propriété forestière.

Révision

Il peut être nécessaire de réviser périodiquement la carte, ceci dans les mêmes formes que l'élaboration initiale de la carte communale.

Les services dans votre village



La Mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi de 16h30 à 18h00.

Monsieur le Maire est présent
du Lundi au Jeudi de 16h30 à 18h00.
Pour un rendez-vous, voir auprès de la Secrétaire.

L'Agence Postale Communale est ouverte
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 11h00 à 12h00
et de 13h00 à 15h00
Le Samedi de 9h00 à 12h00



La Boulangerie-Pâtisserie-Chocolaterie,
tenue par **Monsieur et Madame PORET**, est ouverte

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 7h00 à 13h30
et de 15h30 à 19h30
Le Samedi de 7h00 à 12h30
Le Dimanche de 7h00 à 13h00
Fermée le Mercredi

L'accueil est chaleureux et les produits sont de grande qualité !

Le Relais « *Les Mousquetaires* »,
tenu par **Mademoiselle Christine MOIRET**
est ouvert le Lundi, mardi, Mercredi et Vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 15h00 à 19h00
Le Samedi et le Dimanche de 9h00 à 12h00
Il est fermé le Jeudi.

Serviabilité de l'employée et diversité des produits sont de mise !



Le plan de Le Ronsoy



SOLIDARITE

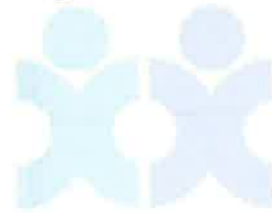
Le Ronssoy se mobilise !

Opération Brioches

Samedi 9 Octobre 2010

Au profit des Papillons Blancs (Handicapés Mentaux)

Somme collectée : 715,00 €
Coût des brioches : 210,00 €
Bénéfice pour l'ADAPEI : 505,00 €



Merci !

Téléthon

Samedi 4 Décembre 2010

Bravo !

Et merci à toutes les Associations qui ont participé soit par un don, soit activement !



COMMUNE (<i>Achat des ballons</i>)	200,00 €
Vente de peluches et stylos	128,00 €
ACPG-CATM (<i>don</i>)	102,00 €
Ches Jonnes	30,00 €
Ches Verts Lurons (<i>don</i>)	86,50 €
Kano Club	329,00 €
Pony games (<i>don</i>)	50,00 €
Société de chasse (<i>don</i>)	100,00 €
Unydanse (<i>quête</i>)	124,06 €
Somme remise au Téléthon	1149,56 €



Restos du coeur

de Novembre à Mars

La Commune du Ronssoy aide la Commune de Roisel à aller au ravitaillement des Restos du coeur tous les lundis matins à Doullens. Y participent Michel DRANCOURT, Adjoint et Jean-Jacques SERY, Employé communal.

les ASSOCIATIONS du village

ACPG – CATM
(Anciens combattants)



Monsieur PIERRON Michel
33 rue Franklin Roosevelt
03 22 86 63 27

Association des Amateurs de Pony Games

Madame BEUGNIET Jacqueline
26 rue de la Libération
03 22 86 74 51



Association des Parents d'élèves



Monsieur COCU Thierry
12 rue Charles de Gaulle
03 22 84 09 26

Ches Jonnes
(Club des Jeunes)

Mademoiselle SERY Agnès
22 rue Charles de Gaulle
03 22 86 59 70 / 06 61 63 39 92



Ches Verts Lurons
(Club des Aînés)

Monsieur SOENS Albert
8 rue Notre-Dame
03 22 86 55 81

Kano Club



Monsieur CAZE Aurélien
3 rue Charles de Gaulle
03 60 51 93 09 / 06 17 33 42 64

Société de Chasse



Monsieur LOOSE Serge
19 rue Franklin Roosevelt
03 22 86 57 45

Entente Sportive Ste Emilie / Epehy / Villers-Faucon / Le Ronsoy / Guyencourt / Templeux / Lempire
(Foot)

Monsieur CAPART Jean-Michel
03 22 86 75 07
06 16 11 39 13

Monsieur LEGER Pierre



06 37 27 09 03

Siège 1 rue de l'Epine
80240 VILLERS-FAUCON
03 22 86 56 80



UNYDANSE

Président : DOUAY Laurent
3 Rue de la Haie du Pré 80740 EPEHY
06 23 49 24 25



Créée
en Septembre
2010

le 18 septembre 2010, tout un village rendait hommage à Anatole Vély

En septembre dernier, un évènement de grande ampleur était couvert au Ronssoy. Un rendez-vous avec le soleil, mais surtout avec l'histoire et le patrimoine de notre village. C'est avec **les peintres et peintures** que Monsieur le Maire, l'ensemble des élus, la Communauté de Communes et le personnel s'étaient réunis, autour d'artistes plus prestigieux les uns que les autres.



Les discours des officiels

De gauche à droite :

Monsieur Vincent MORGANT, Président des Infrastructures Communautaires, du Tourisme, de la Culture et le Communication, Monsieur Jean-Marie BLONDELLE, Président de la Communauté de Communes du Canton de Roisel, Monsieur Michel BRAY, Maire de Le Ronssoy

Ce qui fit le succès de cette journée fut sans nul doute l'engouement des Ronssoyens pour ce travail exceptionnel, fruit de longs mois de labeur.

Le secret de cette réussite :



Le travail acharné des employés communaux ayant assuré le nettoyage du village, tout l'aspect technique mais encore l'accueil des visiteurs du Ronssoy et de tout le Canton.



Les mois de recherche du 1^{er} Adjoint et de la secrétaire sur Anatole Vély (documents en français, anglais, allemand et espagnol), recherches ayant permis à Madame Pigeyre de faire une conférence sur son ancêtre. A partir des divers documents, la secrétaire a pu réaliser une biographie assez complète sur le peintre, y intégrant toutes les peintures que des Musées ont gracieusement mis à leur disposition. Cette biographie a pu être distribuée gratuitement à tous les visiteurs.



L'investissement sans faille de Monsieur le Maire afin que cette journée reste dans les annales de Le Ronssoy.



L'appui du Conseil Municipal, par sa présence et son implication dans l'aide au service technique et au fleurissement.



Des artistes au talent certain.



Maurice THIERY

Cet hommage à Anatole Vély fut l'occasion de mettre sur le devant de scène deux écrivains de ce petit pays que furent **Fernand Bertaux** et **Maurice Thiéry**. Deux plumes qui ont fait vivre cette terre de Picardie et ses gens à travers leurs livres. Des écrits pleins de vérité et de simplicité.

Lettres de Picardie

La Belle Picarde

Fernand Bertaux

Jean-Louis ANDREANI, journaliste et écrivain, mais surtout créateur des *éditions du Trotteur Ailé* (spécialisées dans l'édition régionale picarde), est venu présenter **La Belle Picarde** de Fernand BERTAUX.



La Belle Picarde, c'est l'histoire d'une jeune paysanne originaire du Ronssoy qui tente une vie meilleure à Paris. Elle goûte avidement aux tentations de la capitale et après la luxure et la gloire, connaît la déchéance. Elle n'oubliera jamais sa campagne villageoise où elle revient avant de mourir. Une histoire captivante. Une belle peinture d'époque. Cette paysanne, Vély l'a aussi peinte.



Fernand BERTAUX

Un descendant de Fernand Bertaux, **Monsieur Guy Flament**, nous a d'ailleurs fait l'honneur de sa présence. Sans compter que son épouse Françoise, Conseillère Municipale, ne manque jamais de s'investir pour la Commune.

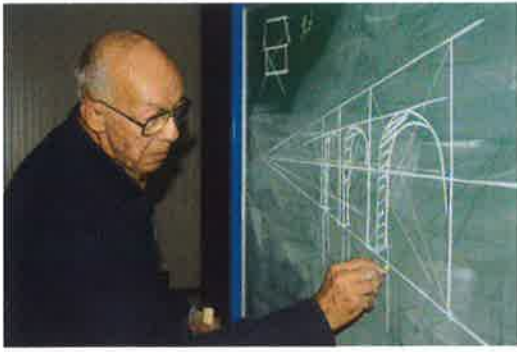


Guy FLAMENT

Un sentiment de fierté nous a envahis. La ballade dans ce siècle fut très enrichissante. Les balladins furent très nombreux à venir y faire le périple.



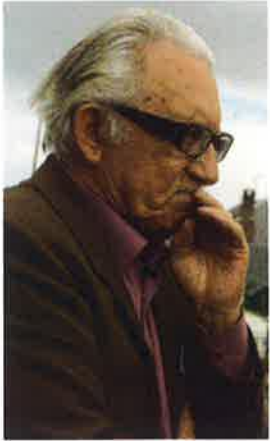
Les fleurs de notre horticulteur, Monsieur Régis SELLIE



Jean-Marie DOLLE



Maria DESMEE



Julien HELUIN



Mathilde LEROY



L'Eglise Saint-Nicolas accueille les artistes



Dominique LARDIER



La tombe de Fernand BERTAUX



La tombe de Maurice THIERY



La tombe d' Anatole VELY

L'œuvre d'un artiste contemporain présent ce jour-là n'est pas passée inaperçue, puisqu'elle orne l'un des murs du cimetière. C'est en effet une peinture « *graf* » réalisée par un jeune gars du Nord, **Monsieur Maxime Sobanski**. Il a intitulé son chef-d'œuvre « *Passage de la vie à la mort* », qui pourrait aussi s'appeler « De la mort à la vie ».



Qui dit « *graf* » dit graffiti et donc peinture de rue, révolte, sabotage. Tout le contraire de cette fresque, en parfaite harmonie avec ce lieu de recueillement. A travers la noirceur mêlée de teintes verdâtres baignées d'une douce lumière, nous devinons la vie sur terre, avec ses jours calmes et ses cahots. Des montagnes à perte de vue, propices à la solitude et à la réflexion. Des arbres, reliant la terre et le ciel, qui se régénèrent, meurent et renaissent d'innombrables fois. L'un d'entre eux, semble prendre racine dans tous les éléments de ce paysage. De l'eau, significative de pureté et de départ pour une autre vie. Un pont, pour passer sur l'autre rive, signe que la mort n'est que passagère. Le corps en proie aux turpitudes de la vie et le repos de l'âme. La nature domine et a une emprise sur l'homme. Nous venons de la terre et nous y retournons en nous élevant dans les nuées. Un jeu de couleurs, une finesse du détail, un reflet de la vie qui reste la vie. Et pour l'artiste, un « coup de bombe » qui est la marque d'un sacré talent !

Bravo l'artiste et merci Monsieur le Maire pour votre investissement dans la vie de ce village depuis plus de vingt ans !

Les festivités

Les 19, 20 et 21 Juin, la Fête locale

Le service
restauration :
des élus
toujours
prêts !



120 convives au repas offert
aux habitants du Ronssoy
par la Commune



Les invités
ont apprécié
la fête



Le repas des aînés le 17 Octobre 2010, offert aux personnes âgées de 60 ans et plus.



Le colis des aînés, distribué pour Noël aux personnes de 65 ans et plus résidant à Le Ronsoy.



La fête de Noël de l'Ecole, qui est l'occasion de remettre des jouets aux enfants et, pour les CM2, un dictionnaire de français et une calculatrice scientifique, outils qui leur serviront pour la 6^{ème} !

La galette des rois, Mardi 25 janvier 2011.

En 2009, Monsieur le Maire lançait la galette des rois pour donner un nouveau souffle au Club des Aînés, aujourd'hui en plein essor.

La galette des rois est l'occasion de réunir les personnes de 60 ans et plus, les enfants de l'école et leurs encadrants, les membres du Conseil Municipal, du CCAS et les Présidents des différentes Associations.



Nos joies

Année 2010



GEOFFROY Sarah Olga Colette	le 17 janvier
GUICHEMERRE Loan Martial Marcellin	le 12 février
HOGUET Nolan Alain Georges	le 9 mars
GROUX Carla Mélanie	le 14 mai
ANFRAY Lola Clotilde Aurélie	le 14 septembre
GREUIN Rémi André Christian	le 24 septembre
SERY Lucas Damien	le 26 septembre
LAFFONT Maëlline Chantal Suzanne	le 15 octobre
BROCHART Alice Stéphanie	le 19 novembre
COCU Nicolas Gilles Michel	le 3 décembre
DERMY Justine Claudette Martine	le 23 décembre



GUIDE Bernard & CHOIN Nadine Lucienne Yvonne	le 24 avril
LAGACHE Ludovic Arthur René & DUMEZ Candice Marcelle Brigitte	le 5 juin
BARBAUX Cédric Jean-Noël André & DREUX Marie Eugénie Camille	le 26 juin
JACQUET Jérôme Gilbert & SCHOULT Florence Juliette Christiane	le 17 juillet
GUICHEMERRE David Martial André & CORNAILLE Vanessa Marie Lucile	le 28 août
CLOUW Nicolas Richard André Simon & DENIZON Milène Jeanine	le 11 septembre


Nos peines

SEYSEN Jean Pierre André Cornil	le 1 ^{er} juin
MERIAUX Louis Zéphyr Albert Jules	le 23 juin
LEMAIRE Jean-Claude Robert René	le 20 septembre
CAPART Marcelle Augustine Marthe	le 6 décembre



Dates à retenir

- **Mardi 8 Février 2011** : Collecte des encombrants
- **Samedi 12 Février 2011** : Concours de belote de l'ESEVRGTL (Foot)
- **Mercredi 16 Février 2011 à 18h00** : Réunion publique pour le gaz naturel
- **Lundi 7 Mars 2011 à 18h00** : Réunion publique pour la Carte Communale
- **Samedi 12 Mars 2011** : Repas de la Société de Chasse
- **Dimanche 13 Mars 2011** : Prix Max Cottrelle.
Départ de la course cycliste à 14H00 devant la Salle du CCAS
- **Dimanche 20 mars 2011**
et **Dimanche 27 mars 2011** } **ELECTIONS CANTONALES**
- **Samedi 26 Mars 2011** : Repas de l'Association des Parents d'Elèves
- **Samedi 9 Avril 2011** : Repas dansant de l'ESEVRGTL
- **Lundi 25 Avril 2011** : Concours de belote du Club des Aînés
 - **Samedi 7 Mai 2011** : Méchoui du Kano Club
 - **Samedi 18 Juin 2011** : Fête de l'Ecole
 - **Samedi 18 Dimanche 19 et Lundi 20 Juin 2011** :
Fête locale



Merci à Messieurs Jean-Pierre Cardon, Bernard Guidé et Jean-Jacques Séry pour leurs photos, à Monsieur Laurent Douay pour son encart.

Des erreurs ou des oublis ont pu se produire.

Merci de nous en excuser !

Il a été décidé qu'une information mensuelle vous sera dès à présent distribuée.

Comité Journalistique :

BRAY Michel, CAZE Aurélien, DUCATTEAU Jean-François, GUIDE Bernard, SAVARY Franck

Directeur de la Publication :

Monsieur le Maire de la Commune

Mairie de Le Ronssoy
Edition de Janvier 2011